

Mouez SAINT-TONAN

A-greiz kalon e tleez poania hag an Neñv a zeuio d'az skoazia.

De tout cœur tu dois peiner et le Ciel viendra t'aider.

N° 422
Février 2010

Mairie

1 place des Noyers
29800 SAINT-THONAN
Tél. : 02.98.40.13.33
Fax : 02.98.40.19.08
E-mail : marie.saintthonan@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.saint-thonan.fr>

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Permanences du Maire et des adjoints

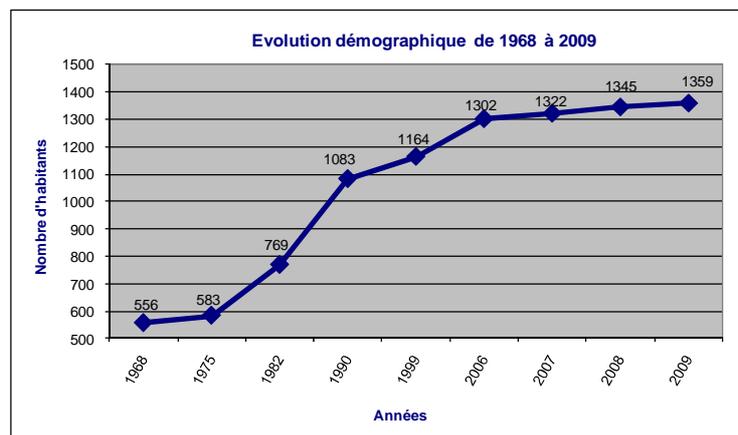
- Denis SALAUN :
samedi de 11 h 00 à 12 h 00
- François CALVARIN :
mardi de 9 h 30 à 10 h 30
- Philippe GARCIA :
jeudi de 8 h 45 à 9 h 45
- Sylvain DENIEL :
mercredi de 17 h 00 à 18 h 00
- Odile PRIGENT :
lundi de 17 h 00 à 18 h 00

CCAS : accueil sur rendez-vous en Mairie

Dans ce numéro :

Vie municipale	1
Communiqués	2
Communiqués	3
Vie associative	4
Divers	4

Vie municipale



Depuis 1968, la population de Saint-Thonan a connu une augmentation importante : elle a plus que doublé en 30 ans.

En 2007 (dernier recensement général), la Commune compte 1322 habitants, soit une augmentation de 12% par rapport à 1999. En 2009, la population se chiffre à 1359 habitants (2008 : 1345 h).

Répartition de la population par tranche d'âge : 59% de la population a moins de 40 ans

0-19 ans	31,30 %
20-39 ans	28,00 %
40-59 ans	30,10 %
60 ans et +	10,60 %

Etat Civil de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Naissances	22	19	24	23	30
Mariages	9	3	6	9	5
Décès	10	4	8	1*	6*

*Décès hors maison de retraite

Année 2009

Naissances :

Un nombre record : 30 nouveaux-nés, une majorité de filles (23 contre 7 garçons), la diversité des prénoms : seules deux filles portent le même prénom (Sarah), 13 enfants nés durant le dernier trimestre.

Nos aînés :

4 personnes sont âgées de plus de 90 ans sur la Commune dont les 2 doyens : Madame Thérèse Berthou, née en mai 1913 et Monsieur Eugène Jestin, né en novembre 1914.



Passeports

Nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2010 :

Adulte : 86 €

Mineur de 15 à 18 ans : 42 €

Mineur de moins de 15 ans : 17 €

Rappel : les demandes de passeports sont à faire à la Mairie de Landerneau, Guipavas, Plabennec, Brest.

Travaux de voirie

Des travaux de voirie ont débuté, à la mi-janvier, sur la voie communale menant de Croas Kerellou à Saint-Divy. La route reste barrée pendant la réfection.

Dès l'achèvement de ceux-ci, les travaux débiteront sur la VC n° 1 de Croas Kerellou à Pen ar C'hoat. Ils s'effectueront par tronçons, qui seront alors interdits à la circulation, afin de permettre au maximum la desserte des quartiers avoisinants.

Remorque communale pour déchets de jardin

5 février : Kersaos

12 février : Pen ar Quinquis

19 février : Kichen ar Rouer

26 février : Kerilis

Avis (chiens dangereux)

Le décret instituant un permis de détention de chiens dangereux (1^{ère} et 2^{ème} catégorie) est paru le 31 décembre 2009.

Tous les propriétaires de chiens de ces catégories sont invités (si ce n'est déjà fait) à se présenter en Mairie pour retirer les imprimés relatifs à cette obligation.

L'absence de permis est susceptible de contravention de 4^{ème} catégorie (jusque 750 €).

Permanences RPAM

(Relais Parents Assistantes Maternelles)

Jeudi 28 janvier 2010,

Jeudi 11 et 25 février 2010

de 9 h à 12 h dans les locaux de l'ALSH.

Tél. 02 98 20 97 67

E-mail : rpam.plouedern@yahoo.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte sur le document provisoire d'Aménagement Commercial du Pays de Brest du lundi 1^{er} février 2010 au mercredi 3 mars 2010 inclus.

A cet effet, un dossier sera déposé en Mairie de Saint-Thonan. Toute personne pourra en prendre connaissance sur place, pendant le délai fixé aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire enquêteur recevra les déclarations du public à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, Maison des Services Publics, 59 rue de Brest : le mercredi 10 février de 14 h à 17 h et le mercredi 3 mars de 14 h à 17 h.

POMPES À CHALEUR

Si vous souhaitez installer une pompe à chaleur à votre domicile, une brochure d'information, éditée conjointement par ERDF et le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère), est disponible en Mairie. Cette brochure indique notamment les précautions que vous devez prendre avant de réaliser cet investissement.

PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES

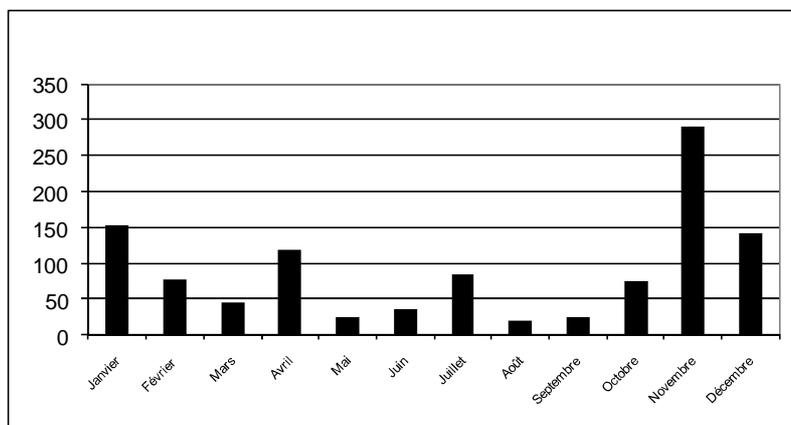
Des plaquettes d'information sur les conseils de sécurité à respecter sur tous les chantiers de bâtiments ou travaux publics à proximité des lignes électriques sont disponibles en Mairie. Informations complémentaires auprès de votre interlocuteur EDF ou RTE habituel ou sur le site Internet : sousleslignes-prudence.com

TRANSPORT SCOLAIRE

Il existe une rubrique consultable sur le site du Conseil Général (www.cg29.fr) qui a pour objectif d'avertir les finistériens dans les plus brefs délais quand une ligne du Réseau Penn ar Bed ou de transport scolaire est totalement ou partiellement interrompue, pour cause de verglas, de neige, de mouvement social ou d'épidémie grippale.

Rappel : le Conseil Général a mis en place une info par SMS à destination des élèves et parents d'élèves qui ont été invités à indiquer leur n° de téléphone portable lors des inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2009-2010 ; il reste cependant possible de s'inscrire à tout moment dans les listes de diffusion en appelant le 02 98 76 24 58.

PLUVIOMÉTRIE À SAINT-THONAN EN 2009



Nous avons eu un été médiocre mais sans beaucoup de précipitations. C'est surtout novembre qui a apporté beaucoup d'eau. Nous avons un total annuel de 1089 mm, ce qui est assez faible. Bon jardinage à tous !

Jean Roué

Programme des mercredis de février :

3 février : «La Chandeleur», beignets et crêpes.
10 février : fabrication d'un rouleau encreur.



**Programme des vacances de février :
«Suivons la caravane du cirque».**

Fabrication de balles de jonglage, sortie à la patinoire, maquillage, cache-cache dans les bois, jeux de société, promenade...

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les jours durant les vacances de février, du lundi 15 au vendredi 26 février 2010.

Inscriptions le vendredi de 14 h à 16 h (une semaine avant la date retenue). Tél. 02 98 37 71 30 ou 06 07 73 23 15.

Pour la sortie à la patinoire, s'inscrire impérativement pour le jeudi 11 février afin de prévoir la location de patins.

ANIMATION JEUNESSE

Programme de février 2010

Période scolaire :

Samedi 6 février : fabrication de colliers et de bagues en perles.

Vacances scolaires :

Mardi 16 février : jeux de société.

Jeudi 18 février : **sortie patinoire** (le matin), rendez-vous à l'espace jeunes à 9 h pour le départ du car.

Mardi 23 février : sports collectifs à la salle omnisports.

Jeudi 25 février : activités manuelles.



Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie ou auprès de Julien RAYNAL, animateur (adhésion annuelle de 8 €).

PFCA

Une nouvelle agence des Pompes Funèbres des Communes Associées (PFCA) est ouverte depuis le 4 janvier 2010 à Guipavas (28 rue Anne de Bretagne).
Tél. : 02 98 84 63 84.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

L'Université du Temps Libre du Pays de Landerneau-Daoulas organise une conférence (ouverte à tous) sur les outils de la génétique le jeudi 18 février 2010 à 14 h à la salle du Family à Landerneau. Entrée : 4 € (gratuit pour les adhérents de l'UTL).

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang est organisée par l'EFS (Etablissement Français du Sang) à l'Ehpad An Elorn à Landerneau, les :

- lundi 25 janvier de 15 h à 19 h,
- mardi 26 janvier de 14 h à 18 h,
- mercredi 27 et jeudi 28 janvier de 8 h à 12 h.

VIE PAROISSIALE

Messes :

Les 7 et 21 février à La Forest-Landerneau, à 10 h 30.

Catéchèse :

Samedi 6 février à Saint-Divy : temps fort aux heures et lieux habituels.

Etat Civil

Naissances :

- . Sarah Perrine OGOR, 448 Kersaos, le 16 décembre 2009 à Brest.
- . Léna THOMAS, 9 Clé des Champs, le 28 décembre 2009 à Brest.
- . Océane MENARD--SUNAK, 19E hameau de Mestallic, le 29 décembre 2009 à Landerneau.
- . Eliot ANNEZO, Kersaos, le 4 janvier 2010 à Landerneau.
- . Laurence PARCHEMIN, 13 hameau du Spernel, le 8 janvier 2010 à Brest.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la Commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Services médicaux

Docteur COLINAS

Tél. : 02 98 40 16 70

Sur rdv du lundi au samedi, sauf pendant horaires libres : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Fermé le mercredi après-midi (contacter Docteur DERRIEN, de Kersaint-Plabennec).

Pharmacies

Dates	Noms et adresses
30 et 31 janvier	Corre-Jouillat, 32 quai du Léon
6 et 7 février	Lemoine, 15 pl. G. de Gaulle
13 et 14 février	Moign, 82 rue F. Blanche
20 février 21 février	Lacoste, 2 quai du Léon Le Port, Plouédern
27 février 28 février	Bernicot, 54 rue F. Blanche Bydlon, La Roche-Maurice

Horaires : de 9 h 30 à 20 h. Après 20 h, s'adresser à la gendarmerie, 14 rue Henri Dunant à Landerneau.

Dates à retenir

27, 28/02, 6, 7/03 : représentations théâtrales par Saint-Thonan Théâtre.

12/03 : carnaval de l'Ecole Ste-Anne.

26/03 : concert J. Luc Roudaut à Ploudaniel par l'Ecole Ste-Anne.

Comité d'Animation des Quatre Clochers

L'Assemblée Générale se tiendra **le mardi 16 février à 19 h à Saint-Divy à la salle des Bruyères.**

Ordre du jour : compte-rendu de l'année 2009, bilan financier et renouvellement du tiers sortant.

Toutes les personnes souhaitant apporter leur aide ou désirant faire partie du Conseil d'Administration peuvent contacter Jean-Pierre Pérès (02 98 83 76 48) ou Patricia Terrom (06 64 34 79 33).

Bibliothèque

KAMISHIBAI (*Petit théâtre japonais*) : animation ouverte à tous les enfants de la bibliothèque, le mercredi 10 février de 10 h 30 à 11 h et le mercredi 24 février de 10 h à 11 h.

JSST Football

Le thé dansant initialement prévu le dimanche 24 janvier 2010 est reporté au **dimanche 31 janvier 2010.**

Voir convocations sur le site :

<http://www.jsst.fr>

Divers

♦ A louer maison F3 bourg, 2 chambres, SDB, cellier, grenier, pas de jardin. Loyer : 450 €.

Tél. 02 98 40 13 82 / 06 08 27 94 04.

♦ Loue maison plain-pied, 3 chambres, bureau, garage avec grenier. Loyer : 720 €. Tél. 06 81 71 84 60.

La boulangerie-supérette «**Au Fournil de Saint-Thonan**» sera fermée, pour congés, du 22 février au 1^{er} mars inclus. Tél. 02 98 40 14 12.

Idée Coif fermera pour congés le 19 février au soir. Reprise le 26 février.

L'école Sainte-Anne de Saint-Thonan organise un

Kig ha farz **le dimanche 7 février 2010**

à la salle polyvalente de Saint-Thonan

Sur réservation à la boulangerie
(avant le 30 janvier).

Service en salle dès 12 h.
Vente à emporter dès 11 h 30.
N'oubliez pas vos récipients !



Course de voitures radiocommandées électriques **à Saint-Thonan le dimanche 7 février 2010**



Vous avez l'opportunité de découvrir une course de voitures radiocommandées dans la salle omnisports, organisée par l'Auto Model Club de l'Ouest en partenariat avec le club St-NICOLAS.

50 compétiteurs de l'école de pilotage ainsi que des pilotes chevronnés participant aux championnats de France et d'Europe seront présents.

L'entrée sera gratuite.

La matinée sera consacrée aux essais libres et aux qualifications, l'après-midi, fin des qualifications et finales.

Un spectacle à vous couper le souffle, à ne rater sous aucun prétexte !

Une démonstration d'hélicoptères radiocommandés est aussi prévue, ainsi qu'une exposition de voitures radiocommandées thermiques toutes échelles.

Thé dansant

Animé par Michel

Dimanche 28 février 2010 **Salle polyvalente de Saint-Divy**

(Organisation UNC Saint-Divy/Saint-Thonan)



CYCLO CLUB : Départs pour le mois de Février

Le 7 à Kersaint. Groupe A : 9 h-68 km, Groupe B : 9 h-65 km, Groupe C : 9 h 30-libre

Le 14 à St-Thonan. Groupe A : 9 h-73 km, Groupe B : 9 h-63 km, Groupe C : 9 h 30-libre

Le 21 : Brevet du Drennec : 90 km à 8 h 30, 75 km à 8 h 45, 50 km à 9 h ou circuits libres

Le 28 à St-Thonan. Groupe A : 9 h-72 km, Groupe B : 9 h-64 km, Groupe C : 9 h 30-libre

Reprise de la saison pour le groupe C.



En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

Les annonces pour le bulletin du mois de mars sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 février 2010.**